
« Colinguisme » et langage de connivence. Les noms de la femme dans l'argot des jeunes en Algérie

Zoulikha MERED*

« C'est peut-être d'ailleurs une caractéristique des langues secrètes, argots, jargons, langages professionnels, comptines, cris de marchands, de valoir moins par leurs inventions lexicales ou leurs figures de rhétorique que par la manière dont elles opèrent, des variations continues sur les éléments communs de la langue. Ce sont des langues chromatiques, proches d'une notation musicale. Une langue secrète n'a pas seulement un chiffre ou un code caché qui procède encore par constante et forme un sous-système ; elle met en état de variation le système des variables de la langue publique ».

Gilles Deleuze et Félix Guattari,
Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux

« Traduire une langue dans une autre, c'est avoir l'idée qu'il n'y a pas une langue supérieure et une langue inférieure, une langue première et une langue seconde. (...) Il y a traduction parce que les langues sont différentes, mais que néanmoins elles peuvent se comprendre et se traduire les unes dans les autres ».

François Laplantine, in Vaubrand H. et Vialanex N., "Entretien avec François Laplantine ..."

* Université d'Alger.

« Ce qui fait obstacle à une pensée métisse, c'est la primauté du signe comme signe d'un sens. Or il n'y a pas de sens qui ne puisse se dire différemment, qui ne soit pas simultanément formé du sens, intonation de la voix, inflexion du geste, connotation et ensemble de mots, courbure de la pensée. Le métissage s'élabore dans la rythmique, dans ces mouvements de mutation, de plissements et non en combinant des signes préexistants et prédécoupés ».

Idem.

Il est commun de dire, aujourd'hui, que l'Algérie vit une situation sociolinguistique complexe. Le « colinguisme » arabe populaire algérien / 'arabiyya¹, arabe populaire / français ou arabe populaire / berbère / français est, en effet, là, dans le quotidien des gens, dans les copies des écoliers et des étudiants et cela malgré l'arabisation intense de toutes les structures nationales.

A ce propos, notre intérêt de linguiste pour l'argot des jeunes nous a ouvert des perspectives que nous étions loin de soupçonner : l'argot algérien nous a livré quelques secrets de notre réalité langagière et de ce fait même introduit dans les méandres de l'imaginaire de la société qui l'a créée.

L'analyse du terme argotique a révélé qu'en même temps, dans son jeu argotique, le locuteur algérien :

- passe - et avec quelle dextérité ! - de la 'arabiyya à l'arabe populaire puis au français et, enfin, au « colinguisme » arabe populaire/français, en faisant, chaque fois, un choix pertinent,
- renouvelle dans un mouvement de création incessante le terme argotique en fonction du contexte socio-politico-linguistique du pays.

Dans l'argot des jeunes existe, par exemple, un lexique propre au nom de la femme. Nous avons recueilli vingt² vocables qui :

- sont traduits dans les différentes économies de la 'arabiyya, de l'arabe populaire et du français,
- appartiennent à des champs sémantiques différents mais correspondent pratiquement toutes à une représentation négative de celle-ci dans l'imaginaire masculin.

¹ Désigne la langue arabe en tant que code.

² Il y en a évidemment d'autres !

Nous verrons, ici, comment l'esprit du « mâle » mobilise la langue, ou imagination et la mémoire collective pour violenter la femme, crier, en fait, sa frustration d'elle et son manque d'amour.

Mais d'abord un mot sur le concept de « colinguisme » que nous venons d'évoquer.

Nous avons, dans cette analyse, emprunté le concept de « colinguisme » à Renée Balibar – qui l'a forgé pour désigner « une certaine association de langues écrites contrôlant une profusion de parlers. (...) Le colinguisme peut être dit fermé lorsqu'il protège des privilèges, ouvert lorsqu'il tend à surmonter l'inégalité des moyens d'expression. Un colinguisme ouvert fait aujourd'hui partie intégrante des sociétés démocratiques, au sens où l'association de certaines langues nationales ou internationales veut et peut y favoriser la généralisation et la liberté de communication ! Cette exigence d'ouverture est très compatible avec les méthodes d'inscription des parlers en vigueur depuis l'invention de l'écriture, mais elle est révolutionnaire en politique puisqu'elle vise à faire partager le plus grand des pouvoirs humains. »³ – parce qu'au confluent de la langue, de la culture et de la politique il nous a permis de :

- comprendre et d'explicitier, eu égard à l'analyse strictement linguistique, les phénomènes qui la caractérisent.

1- Décrire des processus politico-linguistiques

Une observation de cette réalité qui situe son point de vue au croisement de la linguistique et de l'Histoire, l'analyse spécifique des deux moments de colonisation et de décolonisation du peuple algérien, à la source de bouleversement de leur appareil linguistique, met en valeur des processus d'appropriation/restructuration et de réappropriation/restructuration qui consistent :

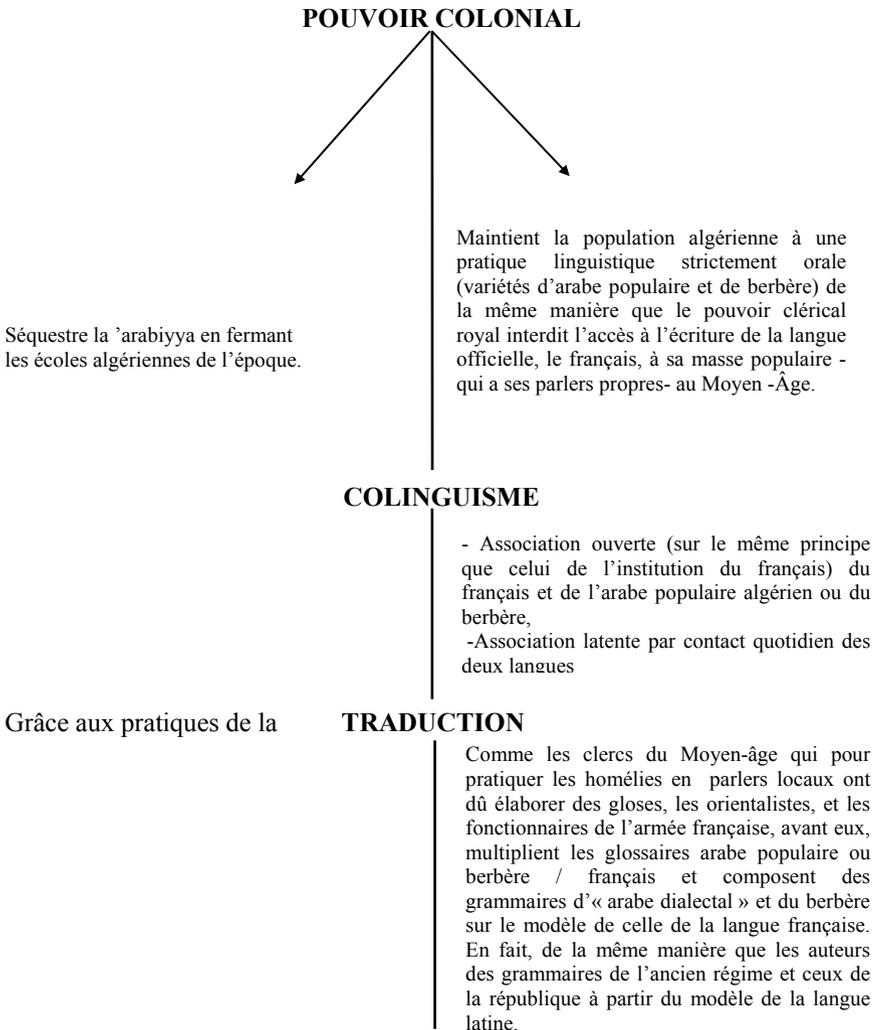
- ***En l'établissement d'une « structure de colinguisme »***

Association, par les pratiques de la « traduction » et de la « grammatisation » (= dans le sens de Balibar, « formation grammaticale commune à tous les citoyens »), des parlers arabes et berbères de l'Algérie en français sur le schéma médiéval qui donna naissance aux serments de Strasbourg, « premier texte officiel, acte de naissance de la langue d'Etat dans la France » et à l'institution de la langue française dont le principe est « sa possibilité d'être traduite

³ Balibar, Renée, *Le Colinguisme*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?", n° 2796, 1993, pp. 17, 18 et 125.

intégralement dans une autre langue de l'appareil ou un autre état de langue historique reconnu dans l'appareil ».

Autrement dit, la langue française provient du latin, « agent fondateur de sens, responsable de la logique du discours » auquel on a associé « la phonétique des parlers et aux modifications particulières, idiomatiques, des instruments grammaticaux. »⁴.



⁴ Balibar, Renée, *L'Institution du français. Essai sur le colinguisme des carolingiens à la république*, Paris, PUF, 1985, pp. 178, 24, 46, 215, 99, 215, 219, 198 et 145.

GRAMMATISATION

Elaboration de méthodes d'«arabe dialectal» ou de berbère pour lycées, collèges et grand public à l'image de celles de l'école républicaine du siècle dernier.

Institution d'une Norme linguistique nouvelle.

Restructuration linguistique de la population

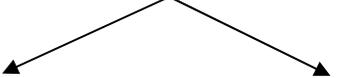
• *En une reproduction des principes de la politique linguistique de l'État républicain français né de la révolution en 1789*

La démocratisation de la langue de l'état, le français, anéantit, de la même manière que l'arabisation en Algérie, les parlers populaires. Dans la France du siècle dernier comme dans l'Algérie indépendante, la notion de langue maternelle est bouleversée de l'intérieur avec la « grammatisation ».

Le principe démocratique qui « rend obligatoire pour tous les citoyens la grammatisation dans une même langue » est « violé en pratique lorsque la masse du peuple ne peut pas accéder aux degrés supérieurs de l'instruction ». Si en France l'école élémentaire interdit l'exercice de la traduction, refuse donc « l'appropriation raisonnée des lois des langues qui tend à la création de l'esprit critique chez les élites »⁵, en Algérie, les second et troisième paliers de l'école fondamentale enseignent un arabe « sur-normé », celui de l'âge d'or arabo-islamique que des « arabisants », conservateurs, nostalgiques du passé et défenseurs principaux du pouvoir éducatif, inscrivent au programme d'enseignement de la langue arabe.

⁵ Balibar, Renée, *L'Institution du français*, op. cit.

Pouvoir du parti unique



Séquestre l'arabe populaire et le berbère comme la France royaliste et républicaine ont chacune séquestré les parlers locaux de leur population.

- Démocratisation de la 'arabiyya par un effort de « grammatisation » -arabisation de la population comme au lendemain de la révolution de 1789, la Convention démocratise le français et fait accéder à l'écriture l'ensemble du peuple français. D'où: « monolinguisme national primaire qui rend obligatoire pour les citoyens la grammatisation dans une même langue » (Balibar). Cette révolution culturelle ne s'est pas posée, en Algérie en termes académiques.

Autrement dit, il n'y a pas eu « d'ajustement des moyens scientifiques (linguistique, concertation terminologique dans le cadre du monde arabe, etc) à l'option idéologique » mais une définition de l'« objectif sans se préoccuper de la faisabilité pratique ». D'où une conception de la langue arabe « non comme un savoir-faire, mais comme un faire-valoir ou un moyen de coercition dont l'enjeu se situe en dehors de la langue elle-même »¹

- Organisation de l'enseignement en trois paliers (fondamental, moyen et secondaire) qui correspondent en fait, aux degrés élémentaire et secondaire de l'école de la 3^{ème} république.

- La langue d'enseignement est artificielle et n'a rien à voir avec la réalité socio-linguistique du locuteur algérien. Au premier palier de l'école fondamentale, on lui apprend à refouler sa langue maternelle pour entrer dans la « grammatisation » mais en retour, pour apprendre à s'exprimer et donc à affirmer sa personnalité on ne lui offre qu'une langue en seule situation de dialogue, structure en question-réponse alors qu'aux deuxième et troisième paliers on lui impose une langue sur-normée.

Si l'école républicaine a eu ses idéologues – « ils ont tous permis de fonder la construction du français républicain sur l'élémentation scientifique grammaticale » – et ses écrivains – ceux des livres de lecture qui « idéalisent le mythe laïque de la révolution, mais ils procéderont effectivement d'elle »⁶ – qui ont contribué à l'institution et l'universalisation de la langue française et donc l'histoire de sa norme linguistique, l'école algérienne n'a pas été - du fait des difficultés liées à

¹ Marouf, Nadir, "L'Algérie pluri-culturelle : droit à la différence et différence du droit", *Naqd*, n°5, p. 19

⁶ Balibar, Renée, *L'Institution du français*, op. cit.

son passé colonial d'abord, et des enjeux politiques dont elle a toujours fait l'objet, ensuite -à la mesure de la révolution qui a libéré le pays. Autrement dit, elle n'a pas fait, comme l'école républicaine française, sa révolution pédagogique et linguistique mais, au contraire reproduit le système colonial et ainsi est passé d'une hégémonie à une autre : les directives de l'école algérienne recommandant au maître « d'expurger, corriger les expressions que les enfants ont acquises avant leur arrivée à l'école... Le maître doit comprendre le sens des mots du dialecte de l'enfant pour qu'il puisse lui fournir l'équivalent ou le substitut dans l'usage de la langue arabe non-fautive » (*Le Guide* 1980/81).

Si le pouvoir colonial a soumis la population algérienne à l'analphabétisme, troublé sa conscience linguistique parce qu'il a restructuré sa langue à son image et ainsi crée un « colinguisme » arabe/français, l'école algérienne par son manque de clairvoyance pédagogique et surtout par son intégrisme linguistique a fini par consommer ce qu'il restait de l'identité algérienne, et par l'ampleur des échecs scolaires qu'elle enregistre a fait apparaître une nouvelle forme d'expression. Celle-ci consiste, parce que le public scolaire ne maîtrise ni sa langue maternelle ni la 'arabiyya et encore moins le français ou l'anglais, à emprunter, pour compenser son déficit linguistique, à chacune de ces langues pour se faire comprendre.

2- Comprendre et expliciter, eu égard à l'analyse strictement linguistique, ces phénomènes qui la caractérisent.

Dans une étude intitulée "«Colinguisme » et littérature algérienne"⁷, nous avons analysé quelques passages extraits de deux romans algériens remarquables par leur étrangeté » scripturaire.

L'Honneur de la tribu de Rachid Mimouni et *Nuwwar al-lawz* (*Fleurs d'amandiers*)⁸ de Waciny Laâradj sont une représentation littéraire de notre complexité linguistique et, de ce point de vue, se caractérisent, dans l'un, par la « cohabitation » de la 'arabiyya et du français et, dans l'autre, par celle de la 'arabiyya et de l'arabe populaire algérien.

Ce concept de « colinguisme » nous a, en effet, permis de comprendre et d'expliquer, dans l'œuvre de Mimouni, ce réseau d'échanges qui se tisse entre la 'arabiyya, pourtant absente, et le français. Et cela pour dire

⁷ Celle consacrée à *L'Honneur de la tribu* de R. Mimouni est parue sous le titre "Rachid, Mimouni ou le chant pluriel de la tribu. « colinguisme » et littérature algérienne. Suivi d'un entretien avec Mohammed, Dib sur écriture et « colinguisme »".

⁸ Waciny, Laâradj, *Nuwwar al-lawz* (Beyrouth, 1983), *Fleurs d'amandiers* (Traduction française, Catherine Charruau), Paris, Ed. Sindbad/Actes Sud, 2001.

mais aussi interpréter notre mémoire, nos traditions et les conflits que les valeurs du passé engendrent dans la conscience algérienne face à la Modernité.

Le détail de l'analyse strictement linguistique a révélé que s'il est aisé voire évident d'aborder la description de ces énoncés à l'aide de concepts forgés par la grammaire traditionnelle ou la linguistique moderne occidentales, l'explication des phénomènes qu'on y perçoit ne devient pertinente qu'avec ceux de la linguistique arabe.

Quand Mimouni fait, par exemple, usage de la redondance et pour cela emploie de manière intensive le système de la coordination, il ne l'exploite que dans son signifié⁹. La part du signifiant¹⁰, elle, revient principalement à celui de la 'arabiyya. Le système de coordination de la 'arabiyya « travaille », autrement dit, celui du français et fait de la langue d'écriture de Mimouni un *hybride linguistique*. *L'Honneur de la tribu* conjugue donc le français à la 'arabiyya. En pénétrer l'esthétique, c'est le saisir dans cet entrelacement sans commencement ni fin.

Cette notion de « colinguisme » est tout aussi efficace dans l'analyse de *Nuwwar al-lawz* de Waciny Laâradj. Elle a montré que l'interpénétration de la 'arabiyya et de l'arabe populaire dans le discours des personnages qui animent ce roman - celui du narrateur est strictement en 'arabiyya - est constante et linguistiquement, mais aussi conceptuellement structurée.

Aucune de ces deux économies n'a, ici, d'hégémonie sur l'autre. L'analyse syntaxique ne réussit pas toujours à établir laquelle de ces deux économies est la source ou la réceptrice de l'élément « étranger » à elle. Elles ont en commun le même code, mais, chacune, leur manière d'en faire usage. Elles peuvent cohabiter, se confondre ou se distinguer tant dans l'organisation formelle que dans celle des catégories conceptuelles de l'énoncé. Chacune des deux y a sa propre tâche, même si elles expriment le même signifié.

Quand un personnage fait par exemple, usage, dans un énoncé, de la 'arabiyya, c'est d'abord pour transmettre un contenu notionnel pur. L'arabe populaire va, lui, porter une valeur particulière, celle du contexte romanesque, voire assumer la charge émotionnelle et affective de ce personnage.

D'une autre manière, l'arabe populaire contraste avec la 'arabiyya pour donner une intensité à un sentiment, créer des modulations

⁹ Au niveau sémantique de la langue.

¹⁰ Au niveau formel de la langue.

musicales de la voix et du sens, mettre en valeur un espace culturel et une réalité sociolinguistique, celle de notre pays.

Nous venons de présenter le concept de « colinguisme » mais aussi de mesurer sa valeur « pluridisciplinaire couvrant tous les domaines du langage »¹¹ Il nous a, en effet, permis de distinguer ce processus :

- de colonisation/décolonisation de notre appareil linguistique à la lumière de celui de l'Autre

- d'éclairage réciproque des langues dans l'art littéraire. Si, pour nous raconter *L'Honneur de la tribu*, Rachid Mimouni associe deux langues écrites, le français et la 'arabiyya, *Nuwwar al-lawz* de Waciny Laâredj passe, lui, de la voix à l'écrit et vice versa, de leur réunion à leur fusion.

Nous n'omettons pas d'observer que si les termes de « bilinguisme » et de « plurilinguisme » désignent, chacun, un locuteur possédant *concurrentement* deux langues et un autre les *entremêlant*, celui de « colinguisme » construit un « projet démocratique [qui] ne concerne pas la langue mais le partage des langues qui permet aux hommes de bâtir un monde commun (...), de dépasser l'esprit identitaire qui enferme les hommes dans leur terroir, dans leur langue. »¹²

En ce sens, *L'Honneur de la tribu* et *Nuwwar al-lawz* sont en même temps :

- *une représentation théâtrale* de notre pluralité linguistique

- et *une aventure scripturaire*. Une quête de « la langue majeure pour y tracer des langues mineures. Se servir de la langue mineure pour *faire filer la langue majeure*. »¹³, une appropriation de la langue de l'Autre -le français, instrument de cent trente ans de domination- ou de celle du pouvoir, ici la 'arabiyya, pour y inscrire sa parole et sa voix. C'est cette empreinte qui transforme la langue et la société.

Fondamentale, l'analyse strictement linguistique nous aide à discerner ces deux points de vue : *celui de la sociolinguistique* qui « étudie pour chaque situation, le statut des langues en présence, les situations de parole dans les quelles chacune d'entre elles apparaît, le prestige relatif dont elles finissent » et celui du « *colinguisme* » qui pense que « l'identité des langues se nourrit de leurs liens avec les autres langues et de leur capacité d'opérer des transferts. »¹⁴

¹¹ Balibar, Renée, *L'Institution du français*, op. cit.

¹² Branca-Rosoff, Sonia (s./dir.), *L'Institution des langues. Autour de Renée Balibar*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 2001, pp. 22 -23.

¹³ Deleuze, Gilles et Guattari, Félix, *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. "Critique", 1980, p. 133.

¹⁴ Branca-Rosoff, Sonia (s./ dir.), *L'Institution des langues. Autour de Renée Balibar*, op. cit.

Dans l'argot des jeunes, nous allons le voir sans tarder, le « colinguisme » est sans limite dès qu'il s'agit de nommer la femme. Pour ce signifié, on compte vingt variations sémantiques appartenant à la 'arabiyya, à l'arabe populaire ou au français. Nous les présenterons en fonction des transferts sémantiques qu'ils accusent et en ferons une analyse, *strictement linguistique* que, dans son avancée, nous commenterons.

La femme, objet de frustration sexuelle

Les termes argotiques consacrés à la femme, symbole de chair et de concupiscence sont les plus nombreux. Nous les avons observés dans l'usage que le jeune algérien fait de la 'arabiyya, de l'arabe populaire ou du français.

La 'arabiyya contribue à la création du terme argotique dans un double objectif d'hermétisme – l'argot est un langage de connivence- et de désacralisation de la langue. De ce jeu, apparaissent une symbolique de la 'arabiyya dans l'imaginaire du jeune algérien mais aussi des représentations diverses de la langue.

Les termes /zəlla/, /siḥga/ et /guzza/, signifiant tous les trois « femme », viennent en réalité de la 'arabiyya :

- /zalla/ « faire une faute », « faire un faux pas », « glisser », « trébucher ».

/zallatun/ « faute », « erreur »

- /siḥaqiyya/ « lesbienne »

/siḥāq/ « homosexualité féminine »

- /qazzu/ « ver à soie »

Le choix de la 'arabiyya consiste, ici, à exclure le commun (linguistiquement dominé : il ne sait pas imposer sa parole) et l'homme cultivé (le dominant : il maîtrise la langue du pouvoir) en faisant subir à ces éléments des transformations morpho-phonologiques et sémantiques qui les distinguent de leur origine et de ce fait les rendent méconnaissables.

/zallatun/, /siḥaqiyya/ et /qazzu/ sont ainsi désacralisés pour démystifier et tourner en dérision la langue du pouvoir, pour se révolter contre des idées imposées. En ce sens, ils subiront :

- Des transformations morpho-phonologiques qui consistent principalement en des opérations de

qalb (métathèse) : /siḥaq/ « homosexualité féminine » devient /siḥqa/ et /qazzu/ « ver à soie », /guzza/

d'effacement des voyelles /a/ et /i/ d'une part et de la semi-voyelle géminée /y/ marque de l'adjectif de relation (ou nisba) dans /siḥaqiyya/ « lesbienne », de la consonne /t/ marque du féminin et évidemment de la marque casuelle /u/

de variation :

- /q/ (ق) (occlusive, uvulaire, sonore) et réalisé /g/ (غ) (occlusive, vélaire, sonore) /siḥqa/ devient /siḥga/ et /quzza/, /guzza/.

- La voyelle /a/ de /zalla/ se réalisera, elle par la voyelle brève, centrale /ə/, d'où /zəlla/.

Ces changements phonétiques sont propres aux systèmes vocalique et consonantique de l'arabe populaire algérien, caractérisé, rappelons-le, par un vocalisme bref et par la neutralisation de certaines consonnes de la 'arabiyya (la fricative dentale, sonore /t/ (ط) se réalise de la même manière que l'occlusive, dentale, sonore /d/ (د /ذ) et la spirante, dentale, emphatique /ظ/ par son homologue emphatique /ض/ ainsi que des variantes de réalisation propres à une région, comme, ici, /q/ (ق) en /g/ (غ).

- Des transformations sémantiques par la refonte de leurs signifiants respectifs.

/zalla/, /siḥaqiyya/ et /qazz/ sont de nouvelles images de la femme même si celles-ci évoquent la mémoire collective.

Ainsi, l'apparition d'une femme ou une quelconque relation avec elle font « trébucher » ou « commettre une erreur » à un homme. Ce trouble, cette frustration d'elle sont parfois tels que la désignation de celle-ci atteint le paroxysme de la violence. /siḥaqiyya/ s'impose parce que le lesbianisme est une déviation sexuelle seule à même d'exprimer ce dérèglement psychologique que cela opère en lui.

Cette violence des mots s'atténue, enfin, et la femme est alors /qazz/ « ver à soie », douceur, souplesse, sensation que procure le toucher d'une d'étoffe de soie. A ce sujet, il est intéressant de noter que l'*Encyclopédie de l'Islam*¹⁵ consacre un article au terme turc "KIZ" qui a d'abord signifié « fille » « femme célibataire » puis « esclave » et « concubine ». Cet usage s'est ensuite étendu au kurde, au bulgare et au serbe. Probablement influencé par les sens d' « esclave » et de « concubine » il a signifié « femme chrétienne » durant la période médiévale de la civilisation arabo-islamique.

¹⁵ *Encyclopédie de l'Islam*, Tome I, (version anglaise), pp. 242-243.

En arabe populaire, le terme argotique ne subit aucune altération linguistique mais est le produit d'une construction symbolique ou métaphorique.

Pour exprimer la « femme », l'argot détourne les signifiés de :

- /lluza/ amande » qui dans l'expérience commune de l'humanité symbolise, en langage profane, la vulve. On dira : « manger l'amande, c'est coïter »¹⁶.

- /l-'afya/ qui initialement désigné le « feu » ou le « repos ». /l-'afya/ « feu » est une « image universellement lié à la première technique du feu par frottement en va-et-vient, image de l'acte sexuel »¹⁷, alors que /l-'afya/ « repos » est la femme, symbole d'un état d'équilibre sexuel moral, terme d'accomplissement.

- /təz/ « cul » est une dénomination qui l'assimile ipso facto à son sexe.

Enfin, /khodāt/ « jeunes femmes »¹⁸ et /ryām/ « gazelles » sont empruntés à la poésie populaire pour signifier l'éternel féminin.

En français, l'usage du terme argotique se fait pour ce que représente, dans l'imaginaire, l'objet évoqué. La femme se nommera, par exemple, « poêle à gaz », dans le meilleur des cas, symbole de « la vie en commun, de la maison, de l'union de l'homme et la femme, de l'amour, de la conjonction du feu et de son réceptacle »¹⁹ ou sinon simple objet qui réchauffe le lit d'un homme.

La femme, beauté fatale

Dans l'argot des jeunes, la beauté de la femme est une arme fatale ou une indécence. Mystérieuse, inaccessible, la femme qui blesse le cœur et le regard est un objet de dégoût ou une arme à feu.

En arabe populaire, on la qualifiera ainsi de /mzabbla/ « pourrie » parce que belle au point de porter atteinte à la pudeur, de susciter des images sexuelles, de /rṣās/ « balles (arme à feu) » ou, *par emprunt au français* de /bumba/ « bombe » parce qu'elle tue celui qui ose s'en approcher.

¹⁶ Chevallier, J., et Gerbarant, A., *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont, coll. "Bouquins", 1982, pp. 428 et 436.

¹⁷ Idem.

¹⁸ La forme du verbe takhawwada désigne une branche d'arbre que le vent balance. Ce mouvement de la branche est assimilé à un corps de la femme qui se déhanche.

¹⁹ Chevallier, J., et Gerbarant, A., *Dictionnaire des symboles*, op. cit.

La femme, source de tous les malheurs

Objet de frustration sexuelle, beauté fatale, la femme est aussi source de malédiction dans l'imaginaire masculin. Pour exprimer sa rancune à l'encontre de la femme, sa déception ou sa détresse, le « mâle » algérien, sans se départir de son animosité vis-à-vis d'elle, usera *en arabe populaire* des épithètes /maḥna/, « affliction », « épreuve », « malheur », « peine », « souffrance » ou /muṣiba/ « calamité », « adversité », « désastre », « infortune ».

La "femme F.I.S"

Depuis l'avènement du Front Islamique du Salut sur la scène politique algérienne, les femmes portent de plus en plus le « hidjab » ou le « djalbab ».

La femme, qui il y a quelques années étaient assimilées par l'homme à une « 404 Peugeot », à une /katsâkata/ est devenue, avec le port du « hidjab », une « 404 bâchée » et avec celui du « djalbab », un « Zorro » par analogie à la couleur noire de ce voile et niqāb qui cache son visage.

On notera aussi, *en arabe populaire*, /khalti fatma/ « tante fatma » et par transformation de /mankuḥāt/²⁰ de la 'arabiyya, /manyukāt/ « celle qui est baisée » pour dire de l'une, que son « djalbab » ou « hidjab » l'assimile à une vieille femme et, de l'autre, qu'il lui sert de couverture pendant un rendez-vous galant.

Enfin, il est intéressant de signaler que la femme ou l'homme FIS empruntent au Coran /kāsiyāt 'ariyāt/ « habillées nues »²¹ ou /mutabarrijāt/ « celles qui se montrent et se parent » pour qualifier les femmes qui ne portent pas le voile.

L'analyse de ce petit lexique vient de nous montrer que l'argot algérien est un jeu d'adresse avec des économies linguistiques différentes mais aussi le témoin d'une jeunesse en mal-vie. Le choix de la 'arabiyya, de l'arabe populaire ou du français n'est jamais innocent ou gratuit. Si un souci d'hermétisme caractérise, d'une manière générale, ce plaisir ludique, le passage d'une langue à l'autre ou leur croisement développe des techniques linguistiques étroitement liées à la fonction subversive que l'on veut faire assumer au terme argotique.

Ainsi :

²⁰ Du terme nikāḥ (= mariage, accouplement) de la 'arabiyya. Son usage en arabe populaire algérien est fortement connoté parce qu'il désigne l'acte sexuel en lui-même.

²¹ *Encyclopédie de l'Islam*, op. cit.

- On désacralisera la 'arabiyya pour la démystifier et tracer en elle un espace signifiant nouveau et révolutionnaire, témoin, ici, de la mésentente et de l'inimitié qui séparent, dans la société algérienne, l'homme de la femme, de la souffrance qu'elles leur infligent et, à un stade avancé de la maladie, la violence intérieure qu'elles engendrent.

- On valorisera l'arabe populaire en créant, pour en même temps, noyer sa peine et interpeller la société, des métaphores complexes, manifestation de l'imagination et de la conscience populaire.

- On tentera de s'accommoder dignement du français, blessure de l'Histoire pour, d'une autre manière, exorciser le mal.

- On imposera, enfin, ce jeu parce que c'est lui qui transforme la langue et la société.

Enfin, on pourrait représenter ce petit lexique des noms de la femme en citant Bakhtine lorsqu'il écrit : « Cette pluriactivité des langues, la faculté de regarder sa langue propre de l'extérieur, c'est-à-dire avec les yeux des autres langues, rendent la conscience extrêmement libre par rapport à la langue. Celle-ci se fait extrêmement plastique, même dans sa structure formelle et grammaticale. Sur le plan artistique et idéologique, l'important est avant tout *l'exceptionnelle liberté des images et de leurs associations, par rapport à toutes les règles verbales, à toute la hiérarchie linguistique en place*. Les distinctions entre élevé et bas, interdit et autorisé, sacré et profane perdent toute leur force »²² et avec François Laplantine : « entrer en métissage, c'est aujourd'hui entrer en résistance contre l'oppression de l'Un, l'indifférenciation et l'uniformisation croissante. »²³

²² Bakhtine, Mikhaïl, *L'Oeuvre de François Rabelais*, Paris, Gallimard, coll. "Idées", 1965, p. 461.

²³ Vaubrand, H., et Vialanex, N., "Entretien avec François Laplantine : Le métissage, moment improbable d'une connaissance vibratoire", *X-Alta*, n°2/3, "Multiculturalisme", nov. 1999, pp. 35-48.

	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> zəlla siħga guzza ʾafya ʔez mzəbblla lluza </div> <div style="margin-right: 10px;"> « erreur », « faute » « lesbienne » « ver à soie », « fille, concubine, esclave » « feu » ou « repos » « cul » « pourrie » « amande » </div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Chaire et concupiscence </div> </div>
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> ryām khodāt </div> <div style="margin-right: 10px;"> « gazelles » « branches que le vent balance » ou « femmes qui se déhanchent » </div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Eternel féminin </div> </div>
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> maħna muṣiba </div> <div style="margin-right: 10px;"> « malheur », « souffrance » « calamité », « adversité » </div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Femme maledic </div> </div>
«Femm» fam	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> manyukāt khalti fatma məslukhāt mutabarrijāt kāsiyāt ʾāriyāt </div> <div style="margin-right: 10px;"> « celles qui sont baisées » « tante fatma » « écorchées » « celles qui se montrent et se parent » « habillées nues » </div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Femme FIS Femme FIS </div> </div>
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> rṣās bumba </div> <div style="margin-right: 10px;"> « balles » « bombe » </div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> femme qui tue femmes </div> </div>
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> pwalagaz katsākat baše katsākata </div> <div style="margin-right: 10px;"> « poêle à gaz » « 404 bâchée » « 404 » </div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Femme objet femmes </div> </div>

Les mots qui composent ce lexique sont, on le voit, l'expression d'une grande détresse. Dans sa grande solitude, le jeune algérien ne peut que nommer Eve, sa douce moitié, et donner à sa parole la coloration de ses fantasmes. Dans tous ces noms qui la blessent et pourtant l'appellent, elle est absente. Lui seul est là qui se raconte. Au comble de la fureur et de l'affliction, il se souvient de ses premiers pas vers elle, son trouble et ses maladresses. Puis de cette douleur insupportable, frustration d'elle, difficile à contenir. Cette rage puis ces cris...

Devant cette Vénus incarnée, il a blêmi. Etranglé par la peur d'un amour mortel, il porte ailleurs sa peine... dans ces mots qui la contiennent à peine. Violence des mots ? Cri de l'amour torturé ! Celui qu'il est temps, pour notre société, d'apprendre à distinguer.

Bibliographie

Bakhtine, Mikhail, *L'Oeuvre de François Rabelais*, Paris, Ed. Gallimard, coll. "Idées", 1965.

Balibar, Renée, *L'Institution du français : essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, PUF, 1985 / *Le Colinguisme*. PUF, coll. "Que sais-je ?", n° 2796, 1993.

Branca-Rosoff, Sonia (s/ dir.), *L'Institution des langues. Autour de Renée Balibar*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 2001.

Chevallier, J. et Gerbarant, A., *Dictionnaire des symboles*, Paris, Ed Laffont, coll. "Bouquins", 1982.

Deleuze, Gilles et Guattari, Félix, *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*. Paris, Ed. de Minuit, Coll. "Critique", 1980.

Encyclopédie de l'Islam, Tome I, (version anglaise).

Marouf, Nadir, *"L'Algérie pluri-culturelle : droit à la différence et différence du droit"*, *Naqd*, n°5.

Vaubrand, H., et Vialanex, N., *"Entretien avec François Laplantine : Le métissage, moment improbable d'une connaissance vibratoire"*, *X-Alta*, n°2/3, "Multiculturalisme", nov. 1999

Waciny, Laâredj, *Nuwwar al-lawz* (Beyrou, 1983). *Fleurs d'amandiers* (Traduction française Catherine Charruau), Paris, Ed. Sindbad/Actes Sud, 2001.